

SECRETARIAT GENERAL

DU GOUVERNEMENT

DLTG - OK

2673

ARRETE N° 09 - _____ / MESRS-SG

**FIXANT LA LISTE DES FILIERES DE FORMATION HABILITEES DE CERTAINS
ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 94-032 du 25 juillet 1994 fixant le statut de l'Enseignement Privé en République du Mali ;
- Vu la Loi N° 99-046 du 28 décembre 1999 modifiée portant Loi d'Orientation sur l'Education ;
- Vu la Loi N° 06-006 du 23 janvier 2006 portant création de la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu le Décret n° 94-276/P-RM du 15 août 1994 fixant les modalités d'application de la loi portant statut de l'Enseignement Privé ;
- Vu le décret n° 04- 019/P-RM du 27 janvier 2004 portant création des diplômes de l'Université et des Grandes Ecoles ;
- Vu le décret N° 06-147/PG-RM du 28 mars 2006 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Vu le Décret N° 06-395/P-RM du 19 septembre 2006 fixant les modalités de l'habilitation et de la délivrance des diplômes de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le Décret N° 09-157/P-RM du 09 avril 2009 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté N° 07-2630/MEN-SG du 26 septembre 2007 fixant les modalités de fonctionnement de la Commission Nationale d'Habilitation ;
- Vu les Rapports des sous commissions Disciplines Economiques et de Gestion, Disciplines Scientifiques et des Sciences de l'Ingénieur, Disciplines des Sciences Juridiques et Politiques et des Disciplines Littéraires, Linguistiques, des Sciences humaines et Sociales ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La liste des filières de formations habilitées pour les établissements privés d'enseignement supérieur ci-après est fixée ainsi qu'il suit :

ETABLISSEMENTS	FILIERES DE FORMATION HABILITEES
Ecole Supérieure de Technologies	Master Finance, Banque, Assurance
Institut Supérieur de Formation en Informatique et Commerce (ISFIC)	DUT Secrétariat bureautique
	DUT Finances, comptabilité
	DUT Techniques de commercialisation
Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et Commerce (ESGIC)	DUT Finances, comptabilité
	DUT Informatique
	DUT Techniques de commercialisation
	DUT Gestion des entreprises et des administrations
	DUT Secrétariat assistant de gestion
	DUT Commerce international
Institut Supérieur de Technologies Appliquées (ISTA_TechnoLAB)	Master en management des projets et organisations
	Master en comptabilité et gestion
	Master en électronique et télécommunication
	Master en gestion d'entreprise, option communication
	Licence professionnelle en électronique et télécommunication
	Licence professionnelle en sciences et techniques comptables et financière
Institut des Sciences Politiques, Relations Internationales et de la Communication (ISPRIC)	DEA Droit public
	DEA Droit privé
	DESS Fiscalité
	Maîtrise Droit privé (droit des affaires)
	Licence Droit privé
	DEUG sciences juridiques
	Maîtrise en Gestion
	Licence en Gestion
	DEUG sciences économiques
	Maîtrise en Communication marketing
	Maîtrise en Journalisme – communication
	Licence en journalisme – communication
	Licence en Communication - marketing
	Institut des Hautes Etudes en Management (IHEM)
Master en Sciences politiques	
Master en Audit et contrôle de gestion	
Master en Gestion des collectivités territoriales	
Master en Leadership	
Licence professionnelle en Administration et gestion des entreprises	
Licence professionnelle en Gestion des ressources humaines	
Licence professionnelle en Banque, finance, assurance	
Licence professionnelle en Commerce, management, distribution	
DUT en Gestion des entreprises et des administrations	
DUT en Capacité de gestion des entreprises	
Hautes Etudes Techniques et Commerciales (HETEC)	Ingénierie Comptable et financière
	Maîtrise en Marketing et management
	BTS/Communication d'entreprise

Institut de Management et de Technologie (IMATEC)	Master en Marketing et stratégie
	Master en Gestion des ressources humaines
	Master en Gestion des projets
	Master en Gestion d'entreprises
	Master en Audit, comptabilité, fiscalité
	Licence professionnelle en gestion d'entreprises
	Licence professionnelle en Finance comptabilité
	Licence professionnelle en Gestion des ressources humaines
	Licence professionnelle en Marketing et communication
	DUT en Finance comptabilité
	DUT en Techniques de commercialisation
	DUT en Hôtellerie et tourisme

Article 2 : L'habilitation des filières de formation prend effet à compter de la rentrée académique 2009-2010 pour une durée de quatre (04) ans.

Seuls les diplômes délivrés dans le cadre de l'habilitation sont reconnus.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

Original.....	1
PRM-AN-CS-CC-CESC-SGG-HCCT....	7
Prim. et Ministères.....	30
Gouvernorats.....	9
DNFPP.....	2
D.A.E.....	15
Dir Nat et Sces Cent/MESSRS.....	8
Rectorat.....	1
Archives.....	1
J.O.....	1

Bamako, le
Le Ministre

24 SEP 2009



Madame SIBY Ginette BELLEGARDE